



LA PLUME DES CHOUETTES



BIENVENUE

Bienvenue à Sabrina Schmidt arrivée le 24 août au poste de secrétaire générale.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION

Le tissu économique de notre commune est riche et varié. Nous souhaitons sur ce nouveau mandat réactualiser notre base de données et mettre en avant toutes les entreprises présentes sur notre village. **Vous êtes producteur, artisan, agriculteur ou entrepreneur sur Saint Just d'Avray ?**

Vous venez de créer votre affaire ou vos coordonnées ont changé ? Vous souhaitez apparaître sur notre site internet et sur notre bulletin municipal ? N'hésitez pas à envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : mairie@stjustdavray.fr.

Vous pouvez également nous transmettre une à trois photos représentatives de votre activité que nous publierons en ligne avec la présentation de votre entreprise. Chaque année, certaines photos seront également intégrées dans le bulletin municipal dans les rubriques *Producteur* et *Vie économique*.

La commission communication.

PANNEAUX



Sentier des 3 Forêts

COMMUNE DE SAINT-JUST-D'AVRAY

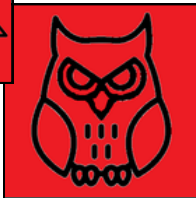


Photo : panneau entrée du sentier installé au col de la croix de l'orme; départ du sentier des chouettes.

Des panneaux sur la gestion de la forêt, sur les arbres remarquables ainsi que des panneaux ludiques seront installés tout au long du parcours. Les tables de pique-nique seront remplacées.

OUVERTURE PRINTEMPS 2027

MOT DE MME LE MAIRE

La saison de l'automne a déjà débuté, même si la chaleur caniculaire de l'été s'est prolongée jusqu'à ces dernières semaines. Cet été inédit nous sensibilise tous : penser et vivre autrement. Tout d'abord préserver l'eau, nous avons atteint le plus haut échelon de crise sécheresse selon l'arrêté préfectoral du 12 août dernier, ce qui a engendré des restrictions dès le mois de juin comme la fermeture des points d'eau de la commune provenant de ressources souterraines. Ils seront remis en service dès que le niveau de crise sera levé. De plus, les incendies n'ont pas épargné notre territoire, ni notre commune. Je salue et je remercie tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ainsi que les agriculteurs pour leur mobilisation. A l'avenir soyons vigilants, tout particulièrement pour réaliser l'entretien des terrains bâtis ou non bâtis. Aussi, nous étudierons la possibilité de rafraîchir des salles communales pour le bien-être des écoliers et des séniors. Des volets seront d'ores et déjà posés au printemps prochain à l'école.

Un point sur les travaux réalisés et les projets en cours: des travaux d'étanchéité à l'église, la création des panneaux pour le sentier des 3 forêts à la Croix de l'orme, la remise à jour du plan communal de sauvegarde. La commission bâtiment débutera une réflexion pour la rénovation de la salle des fêtes. Un contrat d'assistance maîtrise d'ouvrage sera signé avec l'agence REMG à Vindry S/Turdine pour la transformation de l'ancienne boulangerie en plateaux nus, prêts à la vente. Amélie Corgier économiste de flux à la COR interviendra à la bibliothèque, dans les salles d'activités et à l'école dans le but de réduire nos consommations d'énergie. Les travaux de voirie comme la réfection des allées du cimetière seront programmés en 2027.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux gérants pour l'Auberge des Sapins. Un appel à candidature a été lancé en juillet, à ce jour deux visites ont été réalisées mais aucun dossier déposé.

Enfin, je souhaite une bonne rentrée aux associations qui proposent un grand choix d'activités culturelles, ludiques et sportives qui rythment notre quotidien tout au long de l'année.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Christine GALILEI, Maire

ARRETES PREFECTORAUX visibles sur panneau pocket et site internet :

CRISE SECHERESSE

- arrêté du 10 août 2026 relatif aux restrictions d'usage des eaux superficielles et souterraines sur la circonscription Département du Rhône
- arrêté du 4 juillet 2024 réglementant l'usage du feu dans et à proximité des bois et forêts.

RAPPEL : Le brûlage à l'air libre des déchets verts (végétaux, tontes, feuilles, branches) est strictement interdit en France toute l'année pour les particuliers, en vertu des Règles de Service Public sur le brûlage des déchets verts et des arrêtés préfectoraux et départementaux.

SECURITE ROUTIERE arrêté préfectoral du 26 septembre 2026

portant obligation du port du casque et du gilet de haute visibilité conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle pour tout conducteur d'engins de déplacement personnel motorisé dans le département du Rhône ; (Trottinettes électriques, gyropodes..)



ENFANCE JEUNESSE ADOS

Centre de loisirs inter gônes

ENFANTS DE 3 À 12 ANS

VACANCES AUTOMNE 2026

DU 19 OCTOBRE AU 30 OCTOBRE 2026

INSRIPTIONS FAMILLES PARTENAIRES *
*CUBLIZE-RONNO-ST VINCENT DE REINS-ST JUST D'AVRAY
DU JEUDI 1ER OCTOBRE 06H00 AU DIMANCHE 04 OCTOBRE 23H59

INSRIPTIONS FAMILLES "EXTERIEURES"
DU SAMEDI 3 OCTOBRE 06H00 AU DIMANCHE 4 OCTOBRE 23H59

GRUPE PETITS NES EN 2022 - 2023
(site de Saint Vincent de Reins)
hors mercredis sur Cublize

GRUPE MOYENS NES EN 2020 - 2021
(site de Cublize)

GRUPE GRANDS NES ENTRE 2019 ET 2014
(site de Cublize)

WWW.
SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.INTER-GONES-AERES.FR

RETROUVEZ LA PLAQUETTE D'INFORMATIONS ET LES PLANNINGS D'ACTIVITES

23 RUE MOZART 69550 CUBLIZE DIRECTION.INTERGONES@GMAIL.COM 06.52.57.28.90 04.74.89.52.55

Le Conseil Municipal des Jeunes CMJ

Les jeunes d'aujourd'hui, les citoyens de demain !

S'engager • Échanger • Agir pour sa ville !

Le CMJ, c'est quoi ?
Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance qui permet aux jeunes de 8 à 11 ans de participer à la vie de leur commune, de donner leur avis et de proposer des projets.

Qui peut en faire partie ?
Tous les enfants de 8 à 11 ans qui habitent dans la commune ou y sont scolarisés peuvent être élus au CMJ.
C'est une belle occasion de s'investir et de faire entendre sa voix !

Quel est son rôle ?
Donner son avis sur les projets de la commune et sur la vie quotidienne.
Proposer des idées pour améliorer la ville (école, environnement, loisirs, solidarité, culture...).
Participer à des actions avec les élus et les services municipaux.

Comment ça marche ?
1 Élection des jeunes dans les établissements scolaires ou directement dans la commune.
2 Réunions régulières pour échanger, débattre et construire des projets.
3 Réalisation des projets avec l'aide des élus et des services municipaux.

Le CMJ, c'est aussi...
✓ Apprendre la citoyenneté
✓ Développer l'esprit d'équipe
✓ Prendre confiance en soi
✓ Être acteur du changement

Des jeunes engagés pour une commune, plus dynamique, plus solidaire et plus verte !

Assistantes maternelles agréées et en activité

MERVILLE Christelle
65 chemin du Girondan / 06.16.46.07.59

RIVIER Emilie
4 place de l'église / 06.21.67.57.27

SEON Séverine
213 chemin de Saint-Maurice / 06.45.49.29.31

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet à tous les enfants de 8 à 11 ans habitant la commune de participer à la vie de la commune et de faire entendre leurs idées.

👉 C'est une belle occasion de s'exprimer, de prendre des responsabilités et de découvrir comment fonctionne une commune !
Chaque voix compte : alors, pourquoi pas toi ?

COUP DE POUCE ÉTUDIANT

2026/2027

Tu souhaites t'investir dans la vie associative locale et obtenir une aide financière de 500 € pour tes études ?

Tu es ÉTUDIANT ?
Tu as entre 18 ET 25 ANS ?

Ouest Rhodanien

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

CALENDRIER

- Commémoration 11 novembre : défilé 11h suivi vin d'honneur
- Télérthon : samedi 5 décembre
- Marché de Noël : 12 décembre
- Vœux Mme le Maire : vendredi 8 janvier 2027 à 19h00

BILAN du PIEGAGE "FRELONS ASIATIQUES Printemps 2026 reconduit en 2027"

En 2026 : 33 pièges ; 2558 frelons piégés - En 2025 : 40 pièges ; 396 frelons piégés.
Merci à Nicolas Paillason notre référent sur la commune, pour l'organisation du piégeage, merci également à la mobilisation de tous les piégieurs
Si vous découvrez un nid sur le domaine public de la commune merci de le signaler en mairie.

Vous souhaitez installer un piège ou détruire un nid chez vous, vous pouvez contacter Nicolas Paillason, destructeur professionnel qualifié au 06 26 41 14 82
SAUVONS LES ABEILLES ET PRESERVONS NOTRE SANTE !

